HISTOIRE
DES
MINISTRES
D'ESTAT,

Qui ont ſeruy ſous les Roys de France de la troiſieſme Lignée.

Auec le Sommaire des Regnes auſquels ils ont veſcu. /par Charles de Com-bault, baron d'Auteuil/

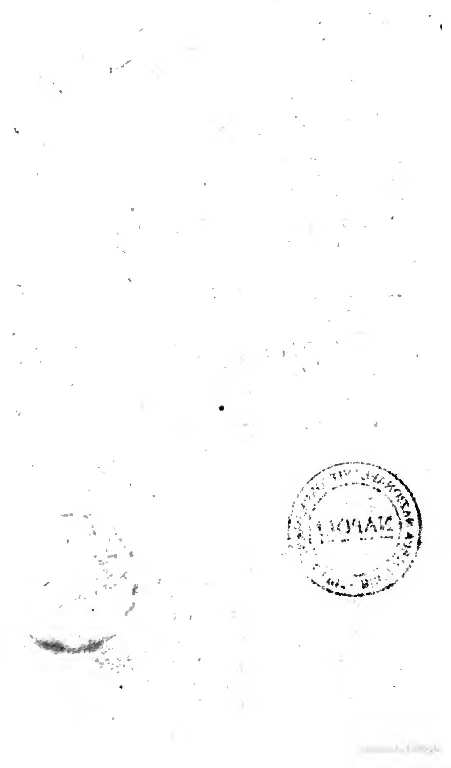
TOME PREMIER.

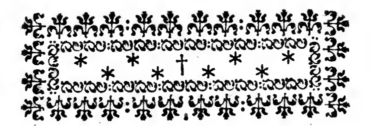

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

A PARIS,

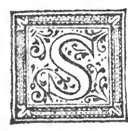
Chez FRANÇOIS MAVGER, au quatrieſme Pilier de la grand'Salle du Palais, au grand Cyrus.

M. DC. LXVIII.





AU ROY.


IRE,

*Voicy l'*Hiſtoire des Miniſtres d'Eſtat *qui ont ſeruy les Roys vos Predeceſſeurs ; de laquelle i'ay pris le ſoin de mettre par ordre ce que i'en ay pû trouuer dans les plus curieux Cabinets de l'Europe. Les Enuieux du bon-heur de voſtre Eſtat & de la reputation de voſtre Regne,*

vouloient cy-deuant faire croire à ceux qui estoient peu sçauans dans la Politique & dans l'Antiquité, que la fonction du Ministere n'estoit pas fort vtile aux Princes; ou pour le moins que la plufpart de vos Deuanciers ne l'auoient pas beaucoup considerée. L'approbation que vous auez donnée si hautement en faueur de ce doux Soulagement des Couronnes, & les seruices que Vostre Majesté *reçoit continuellement de son Ministre, semblent détruire assez cette premiere proposition; & il n'appartient qu'à Vous seul d'en estre le Iuge & l'Arbitre, comme vous l'estes icy bas auiourd'huy des plus grandes & des plus importantes choses. Mais i'espere que mon Traité ruinera le reste des sentimens de ces mauuais Speculatifs de la Cour, par la suite que l'on verra des Ministres d'Estat, qui est presque successiue sous tous nos Princes: ainsi qu'elle l'est dans toutes*

les autres Souuerainetez anciennes & nouuelles.

C'est pourquoy, SIRE, i'ay entrepris ce Recueil; & voulant le donner au Public, i'ay crû que ie le deuois apporter aux pieds de Vostre Majesté*: parce que ie ne pouuois souhaiter vne Protection plus puissante pour vn Ouurage qui regarde principalement Vostre heureuse Conduite: & que d'ailleurs i'auois à traiter vne matiere qui fera voir que vostre* Sagesse *s'est voulu fonder non seulement sur la Raison; mais encore sur les exemples. Et comme vous surpassez, SIRE, tous les Monarques qui ont pris pour leur Conseil tant d'illustres Personnages; Aussi Vous auez grand interest que l'on fasse connoistre plus particulierement à la Posterité, quel est celuy que vostre* Prudence *a choisi pour luy faire part de vos Merueilles: afin que nos Descendans puissent luy donner le rang qu'il*

doit auoir entre les Miniſtres de cette Auguſte Monarchie, c'eſt à dire entre les plus grands Miniſtres de tous les Siecles paſſez; & d'ailleurs afin que tout ſe trouue diſposé pour faire doreſnauant la comparaiſon parfaite des principales circonſtances de voſtre Vie, auec celles de tous les Regnes que l'Hiſtoire met au nombre des plus accomplis.

Ce n'eſt pas pourtant, SIRE, *que ie pretende (comme l'on voit en cét Ouurage) comparer nos Miniſtres, pour auoir lieu de conclurre à l'auantage de celuy qui a l'honneur de ſeruir* Voſtre Majeſté. *Ie me ſuis bien empeſché d'auoir cette penſée, & ie me contente de marquer ſimplement les points des Paralleles qui peuuent ſeruir à des oppoſitions ſi delicates.* Voſtre Majeſté, *s'il luy plaiſt, nous fera la grace de tirer les lignes Elle meſme. Car il n'y a perſonne qui ſçache mieux établir quel eſt le vray prix d'vn*

Ministre, qu'vn Prince tout Glorieux qui luy communique vne partie de son éclat, pour luy faire dauantage meriter les admirations de l'Vniuers. Enfin il n'y a qu'vn excellent Roy, comme Vous estes, qui puisse bien estimer ce que vaut vn Conseil, *que vous auez iugé digne de Vostre choix : &* Vostre Majesté *auroit raison de condamner ma temerité, si i'entreprenois ce qu'elle seule peut faire legitimement.*

Cela, SIRE, n'est pas si difficile, ny si long à executer qu'on le pourroit penser. Il n'est point necessaire que Vostre Majesté *prenne la plume pour cét effet. Elle n'a qu'à continuer de dire comme elle fait tous les iours,* Qu'Elle a vne entiere satisfaction de ses seruices. *C'est là le plus beau Panegyrique, & la plus haute loüange qu'on puisse donner à vn grand & celebre Ministre, que d'auoir pû meriter le*

chois & l'estime de LOVIS LE IVSTE; *& d'auoir sceu tousiours répondre dignement à toutes les intentions d'vn si Sage Monarque, & à toute l'étenduë des Desseins d'vn si Illustre & Fameux* Conquerant.

C'est aussi par ce témoignage public (permettez, SIRE, que ie le dise) que Vostre Bonté *fait connoistre de plus en plus que Vous estes vn* Maistre *incomparable, & vn* Prince *tres-Iuste: puis qu'en publiant si hautement la fidelité de Vostre Ministre*, Vostre Majesté *montre assez qu'il n'y a point d'action de Iustice, qu'Elle ne pratique auec plaisir.*

Ainsi apres auoir acquis par toutes sortes de raisons la qualité de IVSTE, *&* Vostre Majesté *montant de degré en degré à vne Felicité admirable; on a sujet de croire constamment que vous estes en Terre* ce Roy de Gloire, *dont la*

Sageſſe Diuine *a voulu parler en termes exprés : lors qu'elle a dit par la bouche de* Dauid *qui eſtoit vn grand Prince comme Vous*, *SIRE;* Vous auez aimé la Iuſtice, & auez fait profeſſion de paroiſtre IVSTE en toutes choſes. Pour cela Dieu vous a donné ſujèt d'eſtre plus content, & plus heureux qne tous les autres Princes du Monde. *Et le Prophete en ſuite explique clairement par vn autre paſſage*; Que Vous eſtes ce Fils aiſné de l'Egliſe, que Dieu vouloit éleuer ainſi au deſſus de ·ous les Roys, *quand il nous donne les marques apparentes des plus onſiderables particularitez de Vore Regne.*

Ioüiſſez donc, SIRE, pluſieurs nnées de l'heureuſe recompenſe que Ciel a promiſe à la Iuſtice *que ous pratiquez. Ioüiſſez de la rempenſe de cette Iuſtice qui eſt le ndement des Mœurs & de la Vie*

pieuse de Vostre Majesté. *Ioüissez enfin de la recompense de cette Iustice que vous rendez si équitablement à ceux qui sont tout à Vous; & de celle que Vous ne refusez pas mesme tous les iours à vos ennemis, au milieu de Vos Triomphes. Ce sont les vœux que fait,*

SIRE,

De Vostre Majesté,

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidelle sujet & seruiteur,
AVTEVIL.

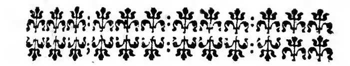


TABLE DES MINISTRES D'ESTAT,

Contenus en ce premier Tome.

Sous EVDES Roy de France, Chef de la troisiesme Lignée.

I. HASCHERIC ou Ansçheric, Euesque de Paris, & grand Chancelier, pag. 7.

I. Et EBLES ou Eblon de Poictiers, Abbé de saint Denis en France, Doyen de l'Eglise de Paris, aussi grand Chancelier, 17

ous ROBERT, dit l'Abbé, *premier du nom, & RAOVL son Gendre, Roys de France.*

I. SEVLPHE, Archeuesque de Reims, Legat du S. Siege Apostolique, 30

Sous HVGVES, dit Capet, *Roy de France.*

. BOVCHARD Comte de Melun, de Vendosme, de Corbeil, & de Paris,

depuis Religieux à S. Maur des Fossez, 53

Sous ROBERT II. Roy de France.

V. Evdes Comte de Chartres, de Tours, de Troyes, ou de Champagne, de Meaux, & de Beauuais, &c. II. du nom, 71

Sous HENRY I. Roy de France.

VI. Geoffroy, dit *Martel*, Comte d'Anjou, & depuis Religieux de S. Nicolas d'Angers, 89

Sous PHILIPPES I. Roy de France.

VII. Gvy de Montlhery, dit *de Rochefort*, surnommé *le Rouge*, Comte de Rochefort en Iueline, Seneschal de France. 119

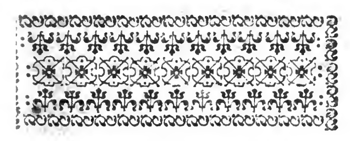
Sous LOVYS VI. du nom, dit le Gros, *Roy de France.*

VIII. Ansel, ou Anseau de Garlande, Seigneur de Gournay sur Marne, &c. Seneschal de France. 153

IX. Et Estienne de Garlande, Archidiacre de Paris, Doyen d'Orleans, éleu Euesque de Beauuais, Chancelier & Seneschal de France, 183

Sous LOVIS VII. du nom Roy de France, dit le Ieune.

X. Svger Abbé de S. Denis en France, & Regent du Royaume, 231



HISTOIRE DES MINISTRES D'ESTAT,

Qui ont seruy sous les Roys de France de la troisiéme lignée.

DES MINISTRES DE DIEV, au Ciel & en la Terre.

DISCOVRS PREMIER.

SI les Roys se seruent du Secours des Sages Ministres pour le Gouuernement de leurs Etats, ils suiuent l'exemple de celuy qui est le veritable modele, & par lequel ils ont esté constituez sur les hommes, comme ses plus parfaites

Images. Car le Miniſtere a commencé dans le Ciel, par le choix que Dieu a fait des Anges, pour eſtre employez à cette Fonction eminente : & la difference qu'il a miſe entre ces Eſprits Bienheureux, dont les vns ſont ſoûmis aux autres, ſoit pour les degrez de lumiere, ou pour ceux de la puiſſance, fait qu'on ne peut trouuer étrange, que les Roys ne negligét point, mais au contraire qu'ils eſtiment l'aſſiſtance du Miniſtere, & ſes degrez differens, que Dieu a luy-meſme étably, & dont il leur montre l'vſage. Quoy que ſa Puiſſance infinie n'eut beſoin d'aucun Secours, elle voulut s'en ſeruir dans l'execution de ſes Ordres ; poſſible pour faire comprendre aux Puiſſances d'icy bas, qu'il leur eſt permis de choiſir quelques perſonnes excellentes ſur qui elles ſe déchargent d'vne partie de leur faix, pour qui vne ſeule Teſte, quelque ferme qu'elle puiſſe eſtre, n'auroit pas ſouuent aſſez de force.

C'eſt ce que la Sageſſe Eternelle ſemble nous vouloir faire connoiſtre, lors que par la bouche de *Dauid*, & ſur le modelle du Miniſtere étably dans le Ciel, elle nous enſeigne quelles ſont les marques des vrays Miniſtres des

:tats de la Terre, disant que se sont
es creatures qui ont vn talent surnatu-
el, qui les éleue au dessus des raison-
ement ordinaires: Bref, que ce sont
es Esprits fort épurez, & qui ne doi-
ent presque rien tenir de la matiere.
C'est aussi ce que Dieu veut confirmer
ar tant d'histoires memorables dont
Escriture Sainte est remplie : par les-
uelles il nous apprend, qu'il a choisi
s Principaux Ministres parmy les An-
es, pour leur mettre entre les mains
authorité, & le Gouuernement des
us importantes affaires du monde
Ainsi auant le temps de *Dauid* nous
oyons dans l'histoire de *Iosué*, que
ieu enuoya vn de ses Principaux Mi-
stres au siege de Iericho, & que cét
nge prenoit luy-mesme la qualité de
neralissime des Armées de Dieu.
Nous voyons dans les Actes de *To-*
, que l'Ange RAPHAEL auoit esté
mmis comme vn Grand Ministre du
el, pour assister ce saint personna-
, & sur tout pour veiller particulie-
nent à la conduite de son fils : Et
Prince celeste dit encore au mesme
u, qu'il est vn des *Sept Ministres* qui
at toûjours deuant le Throsne du

Tres-haut, afin de receuoir ses Ordres.

Dans les Propheties de *Daniel*, on lit que l'Ange des Hebreux combatit vingt & vn iour contre l'Ange des Perses, & qu'à la fin le premier fut secouru par le Grand Prince MICHEL, l'vn des plus considerables d'entre les Ministres celestes. Ce Prophete adjoute encore, que toutes les choses reussiront admirablement sous le Ministere & le Gouuernement de cét Esprit glorieux, qui par vne rencontre fort auantageuse pour nous est deuenu depuis l'Ange Tutelaire de ce Royaume.

Que si ces Exemples de l'ancien Testament, que nous auons choisis entre beaucoup d'autres, établissent ce que nous mettons en auant du Ministere du Ciel; l'authorité du nouueau ne le confirme pas moins. La soumission des quatre Anges de l'Apocalypse à vn seul Superieur, nous témoigne fort clairement que le cinquiéme estoit le Principal Ministre, duquel les autres apprenoient la volonté du Roy des Roys, pour ne faire point de mal à la terre, ny à la mer : Et le charactere illustre de cette Puissance eminente est encore re-

ıarquable par le ſigne du Dieu viuant,
ue portoit ce Grand Miniſtre.

Nous liſons au meſme lieu, que cét ıigle du Paradis vid parmy ſes reuela-.ons l'vn des grands Miniſtres du Ciel; ui luy diſt qu'il auoit fallu vn Genie xtraordinaire, & tel qu'il l'eſtoit luy-ıeſme, pour ruïner de fonds en com-le la fameuſe Babylone; cette ville e confuſion, qui auoit toûjours eſté ı retraite des Rebelles. Auſſi l'Euan-eliſte adjoute que ce ſeruice fut ſi con-derable, & cet employ ſi glorieux, ue toute la terre admira la Sageſſe de Eſprit qui s'en eſtoit acquité auec tant e ſuffiſance, & que le monde fut rem-ly de l'eſtime de ſes merueilles.

Enfin Saint Paul nous apprend que)ieu a choiſi ſes Miniſtres parmy les)rdres des Anges, & que leur employ rincipal c'eſt le ſoulagement des hom-.es: mais ſur tout de ces belles ames ui aſpirent à la vraye gloire.

Il eſt donc aiſé de iuger que le Ciel eſt :oprement l'origine du Miniſtere; ıe cette glorieuſe charge eſt deſcen-ıë de la haut; & que nous ne la con-)iſſons que par la communication que ieu en a donnée aux hommes.

Cét Ordre eſt auſſi obſerué dans l'Adminiſtration Spirituelle que Dieu a établie ſur la terre. Car pour ce Gouuernement il a choiſi des Miniſtres qui ſont ſoûmis les vns aux autres, & auſquels il a donné vn pouuoir incomprehenſible : puis qu'il leur a confié la diſpenſation de ſes graces. Ainſi nous pouuons conclure que c'eſt par la diſpoſition du Ciel que le double Empire du Monde, le ſpiriruel & le temporel, eſt conduit par des Miniſtres : c'eſt à dire par des perſonnes plus éleuées que les autres, & auſquelles la Diuinité a comme voulu conferer vne partie de ſa gloire, en partageant auec elles les ſoins du Gouuernement de toutes les choſes créées.

DES MINISTRES DES Eſtats de la Terre.

DISCOVRS SECOND.

PVIS que le Ciel a enſeigné à la Terre cómbien le Secours des Miniſtres deuoit eſtre vtile aux Couron-

ıes; il n'eſt pas beſoin de s'arreſter icy
dauantage à iuſtifier que cette partie de
a Politique des Princes eſt des plus ne-
ceſſaires à leur repos, & des plus im-
portantes à leur Gloire. Seulement
nous en pouuons confirmer la pratique
par quelques notables exemples que
nous prendrons entre les plus Illuſtres
Miniſtres d'Eſtat qui ont gouuerné les
affaires ſous diuers Empires, Royau-
mes & Souuerainetez; & la pluſpart
ſous de tres-grands & de tres-ſages Po-
tentats. Par là nous ferons voir que ce
glorieux employ a paſſé ſolemnelle-
ment par la ſucceſſion des Siecles, iuſ-
ques aux Monarchies qui ſubſiſtent au-
iourdh'uy; & qui l'ont receu elles meſ-
mes à l'exemple de plus anciennes.

Le Premier Miniſtre d'Eſtat qui pa-
roiſt dans l'Antiquité, c'eſt le Sage &
iuſte IOSEPH fils de *Iacob;* qui fut
l'vn des heritiers des graces & des be-
nedictions, dont le Ciel auoit comblé
les Grands Patriarches ſes deuanciers,
auec leſquels Dieu & les Anges con-
uerſoient à tous momens. Le Texte ſa-
cré nous aſſeure que dans ces auan-
tages il fut deſtiné par la Prouidence
eternelle pour eſtre le Principal Mi-

niſtre des affaires de l'Egypte ſous l'vn des anciens Pharaons. Certainement ce grand Genie auoit apris des Anges meſmes dans la maiſon de ſes parens, la ſcience & les parties de l'excellent Miniſtere. Auſſi il répondit heureuſement au choix que Pharaon fit de ſa perſonne; & il gouuerna dignement quatre-vingt ans tous entiers les affaires de l'Egypte, non ſeulement dans l'eſtime d'eſtre vn fort grand perſonnage; mais encore vn Eſprit Diuin, & infiniment eleué au deſſus des autres hommes. Cela obligea ſon Maiſtre de luy faire rendre des honneurs, & de luy donner vne authorité dans ſon Royaume, qui ne ſont pas imaginables : & à la fin ce Prince voyant que toutes ſes faueurs, & toutes ſes loüanges eſtoient épuiſées; & conſiderant d'ailleurs la nouuelle gloire que la conduite de IOSEPH procuroit chaque iour à ſon Etat; & de plus les obligations que luy auoient tous les Peuples voiſins de l'Egypte, il creut ne pouuoir honorer dauantage ſon Miniſtere que de dire publiquement, qu'il reconnoiſſoit IOSEPH pour *le Sauueur de ſon Empire & des peuples ſes Alliez.*

MOYSE exerça aussi le Ministere sous l'vn des Descendans de ce Pharaon ; & par là il se disposa à devenir le Grand Ministre de Dieu mesme, pour le gouuernement du peuple Hebreu : ainsi que le furent IOSVE & ces autres grands Generaux qui furent les Successeurs de Moyse dans son authorité.

Depuis que les Enfans d'Israël eurent receu les Roys dans la Iudée, le Pontife IOIADA gouuerna tres-dignement les affaires du ieune Roy Ioas, fils d'Ochosias, malgré les obstacles qui s'opposerent à ses desseins : entre lesquels il eut principalement à se deffendre des entreprises continuelles de la Reine mere Athalia ; qui ayant vne fois gousté de l'authorité de la Regence, ne vouloit plus se deffaire de sa Puissance independante. Le texte sacré adjouste en faueur de ce Grand Ministre d'Etat des Hebreux, que tant qu'il fut le conseil du Roy Ioas, le Prince, & son Royaume meriterent vne estime, & vne reputation vniuerselle : mais que bien tost apres sa mort tout tomba dans vn étrange desordre ; qui ne fut pourtant pas si grand que pour

témoigner quelque reconnoiſſance des ſignalez ſeruices de IOIADA, on ne le fiſt enterrer dans le tombeau meſme des Roys.

Si nous voulons accompagner les enfans d'Iſraël dans leur captiuité, nous y verrons que DANIEL ſe trouua digne d'eſtre le conſeil & le Principal Miniſtre de Darius Roy des Medes, qui ſucceda à l'Empire des Babyloniens: iuſques-là qu'il fit ietter dans la foſſe des Lyons les Satrapes de ſon Royaume, qui l'auoient preparée pour DANIEL; & dont par l'aſſiſtance du Ciel il eſtoit ſorty ſans aucun mal, & tout rayonnant de gloire.

MARDOCHÉE apres quelque temps ſucceda au Miniſtere ſous Aſſuerus, ou autrement Artaxerxes Roy des Perſes. Celuy-cy eut le bon-heur de conſeruer adroitement la vie, comme de Gouuerner puiſſamment l'Eſtat du Roy ſon Maiſtre, malgré les furieux deſſeins de ſes ennemis. Auſſi en recompenſe il le fit traiter à la Royale, & il commanda qu'on l'honoraſt en public ainſi que ſa propre perſonne. Et afin de dire encore quelque choſe des Iuifs, l'on doit ſans doute conſiderer entre leurs

llustres Ministres l'excellent ANTIPAER, qui gouuerna auec beaucoup d'e-:ime sous Hyrcanus l'vn des derniers .oys Hasmonéens, qui regnerent de-uis la captiuité de Babylone.

Dans l'Empire des Grecs, qui succe-la à celuy des Perses, nous trouue-ons entre plusieurs excellens Mini-tres le Sage PERDICAS sous Alexan-lre *le Grand:* auquel pour marque de 'authorité eminente qu'il auoit eüe lans son Conseil, l'Empereur laissa en nourant son anneau Royal. Les suc-:esseurs d'Alexandre se seruirent de ce Secours à l'exemple de leur Maistre, ıprés le demembrement de son Empi-'e. En effet, Ptolomée *Philadelphe* Roy d'Egypte, Prince tres-celebre, :hoisit pour son principal Ministre e renommé DEMETRIVS *Phalereus;* equel apres auoir gouuerné dix ans la Republique d'Athenes, fut estimé par :e Roy capable de remplir la charge de Ministre dans le Royaume des Egy-ptiens, qui composoit alors vne des principales parties du debris de l'Empi-re d'Alexandre.

Que si nous desirons encore conti-nuer selon l'ordre des Monarchies, &

que nous veuillions passer chez les Romains, ausquels les successeurs de Ptolemée acheuerent de donner l'Empire de l'Vniuers; nous ny manquerons pas d'Hommes Heroïques, & de Ministres tres-puissans qui ont Gouuerné les affaires de tout le Mõde sous les plus grands Empereurs, soit tandis que le siege Imperial est demeuré dans l'Occident; soit depuis qu'il a esté transferé en Orient, où que Rome l'a derechef partagé auec Constantinople. Nous verrons incontinent sous Auguste le grand AGRIPPA conduire le timon des affaires d'vn si digne Empereur, & deuenir mesme le Gendre de son Prince, sous l'authorité duquel il fit des merueilles, & principalement dans les Gaules. Les lettres du fameux PLINE *le Ieune* nous apprennent qu'il doit tenir sa place dans le Ministere sous l'Empire de l'incomparable Trajan: comme sans doute nous n'aurions pas oublié le sage SENEQVE dans son Siecle; si son malheur ne luy eut donné vn Prince qui s'est rendu indigne d'estre nommé pour le Maistre d'vn si grand Homme.

ABLABIVS fut sans difficulté le prin-

ipal Miniſtre de l'Empereur Conſtan-
in ; aupres duquel il acquit vne telle
uthorité, que depuis on n'en a point
eu de pareille ſous les Empereurs d'O-
ient. En ce meſme temps nous liſons
que les Ethiopiens, ou Indiens, con-
oiſſoient auſſi l'vtilité du Miniſtere ;
quoy qu'ils vécuſſent ſans politeſſe, &
ans vne étrange Barbarie. Leur Roy
uoit pour ſon Grand Miniſtre vn cer-
ain FRVMENTIVS, qui fut fait Preſtre
par S. Athanaſe, & deuint à la fin vn
celebre Eueſque de ce pays-là ; auſquels
l communiqua & les graces de la vraye
Religion, & les bons conſeils de la Po-
itique.

Pluſieurs ſçauans perſonnages veu-
ent que S. AMBROISE Eueſque de Mi-
an, ait eu grand credit dans les affaires
n Italie, ſous l'Empereur Valentinian,
& ſous Gratian ſon fils. Mais perſonne
e peut douter que peu apres dans l'O-
ient le tres illuſtre THEMISTE n'ait eſté
a principale, & la plus conſiderable
teſte dans les conſeils de Theodoſe,
qui s'acquit le ſurnom de *Grand*. THE-
MISTE fut honoré de diuers Empereurs.
Car il fut fort eſtimé de Conſtance,
de Valens, & des deux Valentiniens,

particulierement, du dernier, duquel mesme il gouuerna quelque téps la Ieunesse : mais enfin il fut honoré par dessus tous de l'Empereur Theodose : & quand ce Prince vint en Occident, il luy bailla le Gouuernement du Prince Arcadius son fils, & encore de tout l'Empire, dont ce grand Homme d'Etat s'acquitta merueilleusement.

Sous les Roys des Goths en Italie le fameux C A S S I O D O R E se presente aussi-tost dans le Regne de Theodoric, qui ne fut pas vn Prince peu considerable. Cét excellent personnage passa par tous les honneurs de son pays ; il deuint le Chef des conseils de ce grand Roy, il merita que plusieurs fois son Prince fit luy-mesme son Panegyrique, & qu'il reconnut en écriuant au Senat de Rome, qu'il deuoit vne grande partie de la gloire de son Regne aux soins & aux seruices de son principal Ministre.

Delà nous pouuons passer à la Monarchie de France, sous les deux premieres lignées de nos Roys, & aux autres Souuerainetez qui se sont formées comme elle du debris de l'Empire Romain. Et comme nous ne prenons en

ıaque Etat que les plus celebres de
:s grands Hommes, nous choisi-
›ns icy entre plusieurs autres sous la
:emiere Race des Roys de France,
. ARNOVL Euesque de Mets, qui gou-
ɛrna dignement les affaires du Grand
'agobert premier du nom. S. OVEN,
uesque de Roüen, possеda le mes-
.e honneur apres S. Arnoul. Il fut
pocrisiaire, ou Grand Chancelier:
: il a merité que les Historiens de son
:mps reconnoissent que par ses bons
›nseils il rendit Dagobert le plus heu-
:ux, & le plus glorieux de tous les
oys qui auoient regné auant luy.
EPIN, dit *le Pieux*, fut le Princi-
ıl Ministre, & le tres-digne conseil de
ıgebert Roy d'Austrasie, l'vn des fils
: Dagobert. Comme aussi S. LEGER
uesque d'Autun administra auec
:aucoup d'honneur & de reputation
s affaires de Childeric troisiéme, ne-
:u de Sigebert, & Roy d'Austrasie,
: depuis de la France Neustrienne.

En la seconde Race des Roys de
rance, Pepin, dit *le Bref*, premier
oy de cette maison, eut pour son
rincipal Ministre l'Abbé de S. Denis
VLARD Archichapelain & Grand

Chancelier : qui au rapport de l'ancienne histoire, acquit beaucoup d'estime dans vn employ si honorable. Sous Charlemagne nous auons le Grand & & le saint ANGILBERT; que ce fameux Empereur fit son Principal Ministre, & depuis encore son Gendre. Mais s'estant donné à l'Eglise du consentement de la Princesse Berthe : Il posseda plusieurs Abbayes, & fut Archichapelain de l'Empereur son Beaupere : charge qui estoit la mesme qu'est celle de Grand Aumosnier. Le Ministere d'Angilbert fut tres-excellent dans l'vne & dans l'autre profession : & il eut pour Successeur sous le mesme Monarque le prudent ADALHARD, Abbé de Corbie ; qui entre ses autres employs extremement considerables, fut enuoyé en Italie de la part de Charlemagne, pour estre Regent des Etats de Bernard son petit fils. Enfin sous Louis *le Debonnaire* HILDVIN Abbé de S. Denis, & Archichapelain, est aussi reconnu par plusieurs Grands personnages pour auoir esté son Ministre Principal.

Aprés ce denombrement nous deurions donner icy la suite des Princi-

aux Miniſtres de la troiſiéme Race de
os Roys : mais puis que nous preten-
ons montrer bien toſt que leur hiſtoire
oit eſtre le veritable objet de cet ou-
rage, nous nous contenterons de mar-
uer que c'eſt icy que ſeroit leur place ;
: nous paſſerõs aux autres Monarchies
ui ſont de beaucoup poſterieurs à celle
e France ; & meſme qui ſuiuent de loin
établiſſement de la troiſiéme Lignée.

Sous les Roys d'Angleterre, entre
luſieurs qui ont eu la plus grande part
u Miniſtere, nous remarqueront parti-
ulierement PIERRE des Roches, Eueſ-
ue de Vviceſtre, qui eut beaucoup
'authorité ſous le Roy Iean, & au com-
iencement du Regne de Henry troi-
éme, duquel il auoit auſſi eſté Gouuer-
eur en ſon Enfance.

En Eſcoſſe nous y trouuerons princi-
alement DAVID Beton, Cardinal de
. André, qui auoit Grand pouuoir
ans cet Etat aux derniers Siecles : c'eſt
dire ſous le Roy Iacques cinquiéme,
ont il a eſté le Miniſtre.

L'Eſpagne n'a point auſſi eſté priuée
u Secours conſiderable, & de la Fon-
tion du Miniſtere ; ny aux premiers
emps, ny aux derniers. Dans l'anti-

quité nous remarquons que S. LEANDRE a esté le Grand Ministre du Roy Recarede, lequel entr'autres glorieuses actions de son Ministere, conuertit toute l'Espagne, alors infectée de l'heresie des Ariens.

Long-temps depuis dans la Castille, & durant le treiziéme siecle de grace, GILLES Albornos, Archeuesque de Tolede, Gouuerna puissamment les affaires du Roy Alfonse vnziéme. Il vouloit continuer ses seruices au Roy Pierre, dit *le Cruel*, fils & Successeur d'Alfonse : mais les cruautez & les violences de ce Prince ne pouuans compatir auec les Sages conseils d'Albornos, il fut obligé de quitter l'Espagne. Neantmoins il ne fut guere long-temps sans trouuer vn meilleur Maistre que le Roy de Castille. Il s'en vint en Auignon, où il fut receu du Pape Clement sixiéme, qui le considera comme vne des merueilles de son temps. Il le fit Cardinal Legat, & luy confia les affaires de la Cour, & des Etats du S. Siege. Auec ce pouuoir il l'enuoya en Italie, qu'il remit en l'obeïssance de l'Eglise : Et Albornos ayant eu tous les mesmes auantages sous les Papes Inno-

ent ſixiéme, & Vrbain cinquiéme, il
ıourut plein d'honneur & de repu-
ıtion l'an mil trois cens ſoixante &
ept.

PIERRE Gonçales de Mendoze,
ıuſſi Archeueſque de Tolede, qui fut
ırnommé le *Grand Gardinal d'Eſpa-*
ne, eut vn Miniſtere tres-heureux,
ous Iean deuxiéme du nom, ſous Hen-
y IV. Roys de Caſtille, & ſous le Re-
ne de Ferdinand Roy d'Arragon, qui
ut mary d'Iſabelle heritiere de Caſtil-
. Et ce n'eſt pas iniuſtement que les
ſpagnols l'appellerent leur Grand
ardinal; puis qu'il les deliura de la
yrannie des Mores, comme S. Lean-
re les auoit retirez des erreurs de l'Ar-
ianiſme.

Le Cardinal XIMENES ſucceda à
Iendoze ſous Ferdinand & Iſabelle,
 ſous leurs enfans: & c'eſt vne choſe
ıerueilleuſe que ce Principal Miniſtre
aruint aux ſuprémes honneurs qu'il re-
eut dans ſon pays; luy qui n'auoit qu'v-
e mediocre naiſſance, & qui eſtoit en-
euely dans les tenebres d'vn Cloiſtre
e Mendians, auant que d'aller à la
our.

Le Cardinal ADRIAN, Eueſque de

Tortose, ayant éleué la Ieunesse de Charle-Quint, eut depuis sous cet Empereur la principale authorité dans ses Conseils. Il gouuerna sous ses Ordres toute l'Espagne: & apres il deuint Pape sous le mesme nom d'Adrian. Le Seigneur de CHEVRES de la maison de la Croy, fut aussi tres-puissant dans les Conseils de ce Prince: comme de nostre temps IEAN-VLRIC Prince d'Eggemberg, a eu beaucoup d'authorité sous l'Empereur Ferdinand dernier mort, Prince de la Maison d'Espagne.

Enfin tout le monde sçait que Philippes IV. Roy d'Espagne auiourd'huy regnant, se repose de toutes les affaires de son Royaume sur la personne de GASPARD de Guzman, Comte Duc d'Oliuarez & de San-Lucar. Nous ne luy denions pas la gloire qu'il croit acquerir dans vn employ si puissant. Seulement on luy pourra dire, que si vne meilleure fortune ne luy aide à reparer les pertes qu'il semble auoir faites par son manquement de conduite; possible l'Espagne elle mesme aura de la peine à le conter parmy ses Illustres Ministres. Il est vray qu'il peut luy répondre que les disgraces qu'elle souffre, sont les

hâtimens de son ambition extréme, u'il n'est pas si incapable qu'elle est mál itentionnée; & que s'il ne reüssit pas ans l'execution des desseins qu'elle l'o- lige de poursuiure, c'est à cause qu'el- : est iniuste dans les attentats qu'elle ırme contre la liberté des peuples.

Par tous ces exemples tirez des Mo- archies anciennes & modernes, l'on ıge assez en quelle consideration les 1inistres ont esté parmy tous les Peu- les du Monde, aussi bien que dans la rance. Mais nostre histoire fera voir ı'il n'y a point de difference pour l'em- loy du Ministere, entre tous les autres rouinces, & nos Roys de la troisiéme ace: excepté que l'auantage est du ɔsté de nos Ministres: de qui la com- araison (ainsi que plusieurs autres cho- s) apprendront aux autres nations, ue toutes les Monarchies doiuent ce- er à la nostre, comme à la plus glorieu- :, & mesme à la plus ancienne qui soit ıiourd'huy sur la terre.

PARALLELES DES trois Races des Roys de France; pour le choix des Ministres contenus en nostre Histoire.

DISCOVRS TROISIESME.

L'Etabliſſement & l'importance du Miniſtere demeurans reconnus & authoriſez de la ſorte, par l'approbation du Ciel & de la Terre; il faut dire quelle borne nous deſirons donner au *Traité des Principaux Miniſtres des Roys de France*; conſiderer quelle Race de nos Princes doit eſtre l'objet de l'hiſtoire de ces Grands Hommes, & de noſtre recherche; examiner ſi l'vne des trois Maiſons Royales eſt preferable aux deux autres, & laquelle nous peut ſuffire en cette rencontre.

Il eſt certain que le Grand Ocean de la Monarchie Françoiſe ſe remplit comme de trois fleuues conſiderables, que pluſieurs Hiſtoriens ont eſtimé

ſtre tout à fait differens dans la diſtin-
ion de trois diuerſes familles. Les au-
es ont creu qu'ils ſortoient d'vne meſ-
ie ſource, & qu'ils faiſoient ſeulement
ois notables Ruiſſeaux procedans en
ur principe d'vne meſme Riuiere. Et
s troiſieſmes Autheurs ont tenu vne
pinion meſlée ; ſçauoir que les trois
aces de nos Roys ne ſont iointes que
ar les Femmes. Nous n'embraſſons
our cette heure aucun de ces auis:
ous nous arreſtons ſeulement à la ve-
té qui eſt conſtante pour tous ; que
mme chaque fleuue peut eſtre nom-
é vne partie de l'Ocean, chaque Mai-
n de nos Roys peut auſſi eſtre appel-
e vn des membres de la Monarchie.
ais nous paſſons plus outre, & nous
etendons montrer que la troiſieſme
ace, la famille des Comtes de Paris,
te vulgairement *de Capet*, eſt celle qui
rticipe plus auantageuſement qu'au-
ne autre aux honneurs & aux effets
ı Titre *de Monarchie*; par vn établiſ-
ment moins odieux, plus Chreſtien
oins iniuſte & plus illuſtre : quand
eſme on ne conſidereroit par tou-
s les prerogatiues que cette Maiſon
oyale a depuis acquiſes par deſſus les

deux Familles qui l'ont precedé. Par ce moyen nous voulons faire voir que la troisiéme Race peut sans doute estre tenuë pour la plus vraye & pour la plus auguste portion de nostre Monarchie; & dauantage qu'elle peut seule auec beaucoup de raison estre appellée par excellence LA MONARCHIE FRANÇOISE.

Il y a deux qualitez à considerer aux premiers chefs des trois Races de nos Roys : L'vne, de ceux qui n'ont que tracé & commencé seulement le dessein de la Domination ; qui se peuuent dire par consequent les premiers Autheurs du changement, & des projets de la Royauté pour leur famille. L'autre, de ceux qui ont affermy & étably plus seurement & plus solemnellement la Couronne pour leurs personnes, & pour leur Maison : De sorte qu'ils peuuent estre reputez plus veritablement les Fondateurs de leur Monarchie, & les Propagateurs du droit Royal en leur famille.

De la premiere espece MEROVÉE doit auoir ce rang dans sa Race : CHARLES *Martel* en la sienne : & EVDES, grand Oncle de *Capet*, est le premier

'e ces chefs en la troisiéme Maison
e nos Monarques. Comme depuis,
CHILDERIC premier chez les Me-
ouingiens, PEPIN *le Bref* fils de
Martel entre les *Carliens*, & HVGVES
Capet parmy les derniers, ont esté ceux
ui ont le plus solidement asseuré l'Em-
ire, que les autres ne leur auoient
ue preparé & ébauché. Particularitez
ue l'on confond d'ordinaire, & dont
n ne fait pas vne opposition si exacte:
on seulement pour les choses qui re-
ardent ces premiers établissemens,
ais aussi pour les personnes qui les
nt faits. Ainsi pour faire la comparai-
n certaine des trois Races Royales
e France, l'on doit commencer par
elle des droits, des titres, des vertus,
autres qualitez des deux sortes de
hefs de chaque famille. Car ce sont
les fondemens de toute la suite, dont
n se doit seruir pour commencer leurs
aralleles.

DV ROY MEROVE'E, *du Prince Charles Martel, & du Roy* EVDES.

DISCOVRS QVATRIESME.

SI l'on veut donc considerer les rapports de MEROVE'E, de CHARLES *Martel*, & d'EVDES, on trouuera beaucoup d'auantages pour la troisiéme Race : Verité que nous pretendons éclaircir historiquement & sans consequence.

MEROVE'E, Autheur plus apparent des *Merouingiens*, a esté vn Estranger assez peu connu, dont Gregoire Euesque de Tours (qui est vn de nos plus anciens historiens, & des plus croyables en cette occasion) ne donne pas l'origine asseurée : disant seulement que quelques-vns le tenoient de la Race de CLODION *le Cheuelu* ; ce que l'Abbé d'Vrsperg a depuis expliqué par le mot de *Bastardise*. Car ce que le Religieux Aimoin en a dit plus fauorablement trois cens ans apres, c'est seulement

qu'il deuoit passer pour Allié de Clodion. Mais d'autres Ecriuains plus nouueaux asseurent qu'il n'estoit que son Connestable, & qu'il vsurpa la Monarchie des Francs sur les enfans de son Maistre: Monarchie qu'il commença d'arrester, & de rendre fixe tout fait pour sa famille dans la Gaule. Ce fut vn Alleman, de qui vn autheur ancien rend la naissance monstrueuse: tant s'en faut qu'on la tienne vniuersellement pour illustre. Ce fut vn Capitaine duquel les historiens posterieurs escriuent que les actions ont esté fort guerrieres; mais pour ce qui regarde sa naissance & sa condition, il n'y a rien de plus certain ny de plus auantageux pour luy chez les plus anciens, sinon que ce fut vn Auanturier: & Gregoire de Tours comprend tout ce qu'il a pû sçauoir de luy, quand il nous dit qu'il s'appelloit *Merouée*. De sorte que si sa vie dans quelques autheurs approche du Roman, sa Religion estoit aussi certainement fausse; sa Puissance peu [illegible]e, son Titre nouueau & vsurpé: & s'il a esté le premier Monarque de la Gaule Belgique en sa Lignée; Il est au moins tres-asseuré qu'il ne nous reste

point de plus constante marque de sa Domination, que le surnom de *Merouingien*, qu'il a laissé aux siens. Bref, si nous luy permettons de prendre le nom de *Conquerant*, ce doit estre principalement en faueur de CLOVIS, & de ses autres glorieux Descendans que nous luy laissons vne qualité qui se prend d'ordinaire en bonne part. Car les progrez qu'il a faits en Gaule seront toûjours reputez plutost des incursions que des conquestes: & sa Royauté n'étant point veuë du Ciel comme celle de Clouis son petit fils, mais seulemẽt des Paluds Meotides, l'on peut dire qu'elle tenoit bien plus d'vne inuasion étrangere, que d'vn établissement legitime.

CHARLES *Martel*, Ayeul de CHARLEMAGNE, a esté sans doute vn grand Prince, & vn illustre Capitaine. Son nom & les liures mesmes témoignent assez quelle a esté sa gloire: De sorte que ce n'est pas sans raison qu'on le veut mesme éleuer au dessus d'Alexandre & de Cesar. Si toutesfois on le compare auec EVDES, chef de la Monarchie de la troisiéme Lignée, infailliblement il luy deferera beaucoup. L'on doute si CHARLES *Martel* estoit legiti-

ne, & la plus grande partie de nos au-
:heurs le tiennent pour Baſtard. Quel-
ques bons hiſtoriens aſſeurent pourtant
qu'il eſtoit fils legitime de PEPIN, dit *le
Gros* ou *Heriſtel*, & d'Alpaïde ſa ſecon-
de femme. Toutesfois pluſieurs autres,
& auec plus de raiſon, reputent cette
Dame ſeulement Concubine ou *Sur-
nduite*. Quoy qu'il en ſoit ce que l'on
peut dire de plus fauorable pour Mar-
tel, c'eſt que la gloire de ſa naiſſance ne
paroiſt pas bien certaine; & qu'en tout
as ſon Pere n'a pas eſté la merueille de
on temps, encore qu'il fut Maire du
Palais. En effet, bien qu'il ait témoigné
e la valeur en la Bataille de Verman-
ois, & contre les Saxons; nous ne
oyons pas qu'il ait eſté le plus grand
Capitaine de ſon ſiecle.

MARTEL ſon fils fut neantmoins
rince guerrier, heureux, & Conque-
ant: mais parmy toutes ces loüan-
es il eſt certainement digne de blâ-
e, pour auoir abuſé de la Puiſſance
u'il auoit acquiſe dans le Royaume.
ar il ſe fit nommer d'authorité abſo-
ë *Duc & Prince des François*: & il
urpa ſous ces titres l'authorité que
s freres, où en tout cas ſes nepueux

du premier lit luy pouuoient contester ; comme estans sortis d'vn mariage qui auoit esté vray-semblablement plus approuué. Il se rendit depuis Maistre de la personne du Roy *Chilperic* : & il fit élire en sa place *Thierry* quatriéme, méprisant ainsi le charactere de tous les deux. Alors il resolut ouuertement d'enuahir la Couronne de ses Successeurs ; & il fit de leur foiblesse des degrez à la Monarchie pour ses enfans. Cét Illustre Vsurpateur ne laissa pas de faire de grandes & importantes actions pour la gloire de la France. Il alla faire trembler l'Allemagne sous ses armes Victorieuses ; Il fit de signalez exploits en l'Aquitaine ; Il gagna la celebre Bataille contre les Sarrazins ; Il defit les Visigoths en Languedoc ; Il dompta les Frisons, & les Bauarois ; & enfin sa vie fut toute Heroïque. Mais la conclusion de cette belle suite semble étrange en ce que *Martel* ayant vn Prince legitime, il fit neantmoins auant que de mourir vn partage prouisional à ses enfans des Etats de son Souuerain ; qui mesme ne luy appartenoient pas encore seulement par le Titre. Il voulut faire le Monarque sans en prendre le nom ;

& en laiſſant iniuſtement à PEPIN ſon fils, pour ſa part, l'eſperance de la Couronne de France, il luy donna ſujet de s'en mettre depuis en poſſeſſion encore moins iniuſtement. Enfin l'on peut dire que CHARLES *Martel* a eſté au commencement de ſa fortune vn Maire du Palais par force; qu'il a eſté durant ſa vie l'vſurpateur de la Couronne de ſes Roys; & qu'il n'a neantmoins eſté tenu pour Roy qu'apres ſa mort, & dans l'inſcription de ſon Tombeau.

Quant à EVDES, Grand Oncle de *Capet*, & autheur de l'Empire de la troiſiéme Race, l'on ne peut nier qu'il ne ſoit preferable à MEROVE'E, & à CHARLES *Martel*, ſi l'on conſidere ſa naiſſance illuſtre, & la vie toute admirable de ſon Pere: Voyes qui ont conduit le fils, non ſeulement au Gouuernement Ducal de ce Royaume, hereditaire en ſa Maiſon; mais à la Royauté meſme. Bref, on ſera de cette opinion ſi l'on examine ſes grands exploits de guerre, & meſme ſa domination qui a eſté tres-vtile à la France & à l'Egliſe, auſſi bien que celle de *Martel*.

EVDES estoit fils legitime du Grand ROBERT *le Fort*, Comte de Paris, & Duc de France, qui parut toûjours le soustien de l'Eglise, & le Bouclier de sa patrie contre les Infidelles. Bref, selon les autheurs Allemans, aussi bien que selon les François, ROBERT fut appellé le *Machabée* de son temps ; ayant perdu glorieusement la vie pour la deffence de la Religion & de l'Etat. Sa grande Noblesse est rapportée par les vns au sang de l'Empereur Charlemagne; par quelques autres à l'ancienne Race de Saxe; par les derniers à d'autres Maisons tres illustres, & par la nouuelle opinion, qui est la plus vraysemblable de toutes, au Prince CHILDEBRAND frere puisné de Charles *Martel*. Ainsi ROBERT descendoit du grand S. Arnoul, Euesque de Metz; qui tiroit son origine d'Ansbert, Comte Palatin & Senateur Romain, lequel épousa Blitide de France, fille du Roy Clotaire premier. Mais au moins tous les Escriuains sont d'accord, que ROBERT *le Fort* estoit de tres-haute extraction, & qu'il estoit legitime; ce qui n'est pas si asseuré pour Charles *Martel*, ny pour Merouée.

Sur les fondemens d'vne si illustre naissance, EVDES bastit vne vie & vne fortune toute Royale. Estant Duc de France comme son Pere, il eut aussi à soustenir les efforts des Infidelles de son temps, ainsi que Charles *Martel*: & ce que celuy-cy auoit fait contre les Sarrazins, EVDES l'executa vaillamment contre les Normans en diuerses occasions. Les courses ordinaires de ces peuples barbares, (qui auoient dé-ja esté cause de faire élire pour Roy Charle *le Gras* Empereur, au preiudice des Loix du Royaume) firent en suite recourir encore tous les François à vne protection puissante. Ils demanderent secours à EVDES: & pour cette raison ils luy offrirent la Couronne de France; à cause de l'incapacité du ieune Charles *le Simple*, heritier apparent du Royaume. EVDES refusa autant qu'il pût vn employ si considerable: mais il fut obligé de l'accepter, d'abord en qualité de Regent, & depuis il fut proclamé Roy solemnellement par les Etats Generaux. Ainsi il composa le premier Titre de la Royauté en sa maison, de la consideratiõ de sa vertu, du defaut d'vn Roy capable, & d'vn choix vniuersel;

mais sur tout de la necessité vrgente de l'Etat; dans laquelle l'Election precedente de Charles *le Gras* sembloit le mettre à couuert en quelque sorte.

Ce nouueau Souuerain vécut en excellent Prince; Il combatit souuent en Capitaine prudent; Il regna dix ans en heureux Monarque, parmy des acclamations presque vniuerselles : & sa Puissance ne fut combatuë opiniatrement que par le réueil de Charles *le Simple*, qui long-temps apres fut couronné par ses partizans, & par ses creatures, comme le naturel heritier du Royaume. Que si EVDES faillit depuis en conseruant la possession du Sceptre contre luy, ce ne fut qu'en luy opposant vne Election vniuerselle, les seruices signalez qu'il auoit rendus à l'Etat, & principalement les cœurs de tous les François. EVDES s'accommoda pourtant à la fin auec Charles: mesme en mourant il luy rendit sa Couronne par conscience, qu'il auoit comme meritée par sa vertu, & qu'il pouuoit dire auoir acheptée par la mort du Grand ROBERT son Pere, aussi bien que par son propre sang. Sur ces pieces le Lecteur peut iuger des Titres & de l'éta-

bliſſement des trois premiers Conquerans du Royaume François : dont le premier a conquis par incurſion, & par vſurpation tout enſemble ; le ſecond par vſurpation, & par violence : & le troiſiéme par l'amour, & par l'intereſt de l'Etat meſme.

DE CHILDERIC premier du nom, PEPIN *dit* le Bref, *& de* HVGVES, *dit* Capet *Roys de France.*

DISCOVRS CINQVIESME.

LA comparaiſon des trois Roys qui ont eſté les plus legitimes Succeſſeurs des premiers Conquerans, ne ſe trouuera pas moins fauorable pour la troiſiéme Race, qu'elle le paroiſt dãs les commencemens, & ſous les premiers Autheurs de chacune des Monarchies naiſſantes, qui en compoſent trois en vne. Certes, l'entier affermiſſement de HVGVES *Capet*, petit neueu du Roy Eudes, ſe trouuera beaucoup plus iuſte

& raisonnable en toutes façons que celuy de PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, autheur de la seconde Lignée; & mesme que celuy de CHILDERIC, fils de Merouée, & Chef de la premiere Maison Royale.

CHILDERIC premier du nom fut Payen comme son Pere; & il paroist plus vray-semblablement qu'aucun autre auoir asseuré dans la Gaule la Monarchie pour les siens, depuis que Merouée luy eut conquise. Mais quelques Autheurs font voir que sa vie dereglée, & ses violences extraordinaires ayans attiré la haine de ses Sujets, ils creurent auoir d'autant plus de raison de luy refuser l'obeïssance, qu'il n'auoit qu'vn Titre nouueau, & alors encore peu valable. Tellement que l'on dit qu'il fut obligé de se retirer vers le Roy de Thuringe, afin d'euiter la furie des François; qu'il paya son hoste de méconnoissance & d'infidelité; que Basine femme de ce Roy fut surprise par luy pendant son sejour; qu'elle le vint depuis trouuer en France quand il y fut retourné; qu'au preiudice de son premier lien elle deuint sa femme, & par consequent la source de la posterité Royale de cette

Lignée. Sans mentir cela seroit peu honorable pour le Grand Clovis leur fils, si ces desordres du Paganisme n'auoient esté en suite comme reparez par le Baptesme du premier Roy Chrestien. La seconde partie du regne de Childeric dans ces Historiens mesmes, semble auoir esté plus raisonnable que la premiere. On pretend que ses Sujets le r'appellerent, & qu'il se rendit plus digne de son Sceptre qu'il ne l'auoit esté auparauant. On dit qu'alors il merita la reputation de Prince genereux; & qu'il en rendit des preuues contre le Tyran *Gilles* qu'on auoit éleué dans son Thrône. On asseure qu'il fit voir sa valeur cõtre les fugitifs d'Angleterre, & contre les Saxons; & mesme qu'il reconquit heureusemẽt la Hollande & les Isle voisines, durans les troubles des Romains auec ces peuples. Toutes ces choses mises ensemble n'ont pû neantmoins obliger quelques-vns de nos plus sages Historiens à en croire la moindre partie; ny à estimer ce Prince par aucune autre raison que par la naissance de Clovis, par lequel ils commencent la premiere Race : comme si Childeric n'auoit rien fait de plus digne pour la

Monarchie Françoise, que de luy auoir donné le premier Monarque approuué de Dieu, & le premier Roy Chrétien.

En la seconde Lignée, l'établissement & le regne du Roy PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, sont sans doute bien plus remarquez par les Autheurs, & plus vniuersellement reconnus que le precedent. Ce Prince estoit naturel François, fils d'vn tres-illustre Capitaine; il estoit enfant de la vraye Eglise, & ne s'estoit pas chargé des mesme blasmes que Childeric: ainsi il est sans doute preferable à cét Alleman; quoy que pour ne point rendre le grand CLOVIS inferieur à CHARLEMAGNE, on puisse dire que CHILDERIC & PEPIN ont esté égaux en la grandeur de leurs enfans. Si neantmoins on considere Pepin hors de ce rapport, il est certain qu'il y a beaucoup à redire en sa Domination; comme il y a d'ailleurs beaucoup à loüer en sa vie.

PEPIN fut surnommé *le Bref* par defaut de la nature, qui ne diminua pas, mais au contraire, qui ramassa en vn petit corps la grandeur de son esprit, & de son courage. La retraite Mona-

lique de son Frere aisné Carloman luy
aissa la souueraine authorité dans l'E-
at ; auant laquelle il ne paroist estre re-
narquable que pour auoir mis à la rai-
on dans la ville de Laon Griffon son
utre Frere, qui vouloit auoir sa part
le ce que leur pere au:ït vsurpé. Il
stoit pourtant dé-ja renommé pour
ıoir accepté les conditions raisonna-
les de la paix, qui auoit esté traitée
uec *Hunauld* Duc d'Aquitaine, pour
uoir chastié la rebellion des Saxons,
n secourant le Prince Carloman son
sné : depuis l'éloignement duquel PE-
IN se rendit tres-considerable, en
ant de clemence contre son Frere
riffon, apres l'auoir repris vne secon-
e fois les armes à la main. Mais l'aue-
ement à la Royauté de ce Maire du
alais semble certainement bien extra-
dinaire, en vn temps où rien ne luy
ouuroit le chemin, excepté la seule
ıbition de regner. Il fit proposer à
ome son élection, & tout ensemble
degradation du Roy Childeric troi-
me son Souuerain legitime : quoy
'il disposast absolument de son au-
ori:é, & de son esprit. Il fonda sa
oposition sur son merite, & sur la

nonchalance des Princes *Merouingiens*. En quoy certes il luy fut bien aisé d'obtenir l'approbation du Pape, qui ne deuoit rien contribuer en cette rencontre que ses remonstrances, & les conseils d'vn vray Pere: outre que l'on dit qu'il s'y trouuoit interessé par le Secours que PEPIN luy promettoit contre les Lombards. Pour ce qui est des Etats de France, il faut qu'ils n'ayent pas esté Generaux; puis qu'ils furent si faciles à se laisser persuader le changement: ou bien il falloit qu'ils fussent vray-semblablement composez des creatures de l'Vsurpateur, qui estoit alors le plus puissant dans l'Etat; & qui à vray dire paroissoit le plus digne de regner, hors la succession legitime. Mais il n'y a point de moyen de pallier les rigueurs dont PEPIN vsa contre le pauure Childeric; & qui ne peuuent passer que pour des attentats horribles & insupportables d'vn Sujet contre son Prince. Car l'interuention continuelle du S.-Siege ne pût seruir en cette occasion, que pour mõtrer que PEPIN auoit bien pû gagner ses Sujets, puisqu'il auoit preocupé le Pape mesme; & que pour faire voir à la posterité qu'vne

'surpation siniuste & si publique 'auoit bien eu veritablement besoin de l'entremise de Rome: mais pour en obtenir seulement apres des absolutions plus solemnelles; si elles ont pû estre suffisantes sans a restitution de la chose vsurpée.

Que si PEPIN s'empara du Royaume auec tant de rigueur, il en conserua pourtant depuis le Sceptre auec beaucoup de gloire en paix, & en guerre. Au commencement de son Regne il obligea les Saxons de recourir à sa grace, pour ne pas éprouuer le chastiment de leur Rebellion. Par l'Exarchat de Rauenne, & par le Secours qu'il mena en Italie; Il recompensa les Papes de l'approbation qu'ils auoient donnée à la Royauté. Il assiegea deux fois dans Pauie le Roy des Lombards *Astolph*; Il le contraignit d'accepter la paix que le Pape Estienne troisiéme moyennoit: & enfin il le força de rendre à l'Eglise tous les biens qu'il luy auoit vsurpez. Mais l'éclat des genereux exploits de PEPIN ne laisserent pas d'estre ternis en quelque sorte par le soupçon du fratricide de Carloman son frere aisné; quoy qu'il y ait peu de fondement en cette horrible accusation. Ce Roy fut aussi

bien malheureux d'ailleurs, en ce que toutes ses actions Illustres n'auoient pû encore gagner les cœurs, & l'estime de ses Sujets; particulierement de ses principaux Capitaines. Car le Moine de S. Gal qui luy fut quasi contemporain, nous veut faire croire qu'ils auoient toûjours mauuaise opinion de son cœur; & il adjouste, soit par fable ou par verité, qu'il fallut au retour de ses voyages d'Italie, qu'en leur presence, il combatit vn Lyon furieux, pour leur iustifier son courage; & qu'alors seulement on commença de le tenir pour vaillant homme.

PEPIN témoigna pourtant apres, qu'il sçauoit aussi bien attaquer les hommes hardis que les bestes feroces; lors qu'il passa derechef en Allemagne, & qu'il remit les Saxons dans son obeïssance: quoy qu'il semble veritablement qu'il s'en rendit maistre plutost par les Traitez que par les combats. Enfin le reste de sa vie fut employé à remettre l'Aquitaine, & son Duc dans leur deuoir: où en suite de plusieurs degasts de païs & prises de villes, il donna vne celebre Bataille à *Gaifer*, Duc de cette contrée, qui auoit osé la luy presenter.

l en demeura Victorieux; & ainsi apres euf ans il éteignit cét embrazement omestique, qui luy auoit fait tant de eine. Sa mort suruint incontinent : ans laquelle la maniere dont il disposa e sa sepulture, fait iuger à la posterité u'il fut touché de quelque synderese, u'il peut auoir euë pour l'vsurpation e son Pere, & pour la sienne. Car il rdonna qu'on l'enterrast hors, & pres e l'Eglise de S. Denis; dans laquel- : depuis ses descendans le remirent. ction par où il semble que ce Prince : vouloit condamner luy-mesme; & :connoistre que son corps estoit com- ie indigne du Tombeau des Roys, ont son ambition auoit vsurpé le hrosne.

Voyons maintenant si HVGVES *Capet*, remier Roy le plus legitime de la troi- éme Race, peut estre comparé aux :ecedens; & quel rang il doit tenir ırmy leur nombre. On ne doute point ı'il n'eut l'auantage de la Religion par :ssus *Childeric*, & qu'il ne fut sorty vn aussi braue pere que le Roy PEPIN, fut fils du Grand HVGVES dit *l'Abbé* uc de France; lequel semble estre lus loüable de sa moderation, en s'ab-

ſtenant volontairement de la Royauté, au milieu des pretextes, des droits, & des Titres de ſes Predeceſſeurs : que *Martel* n'eſt eſtimable, pour en auoir recherché trop ardamment d'extraordinaires, & de violens ; & par là d'auoir preparé à ſes enfans de ſi cruels moyens pour obtenir vne Couronne. Que ſi Pepin fut ſurnommé le Bref, pour vn defaut de taille : HVGVES fut ſans doute auſſi appellé *Capet*, pour vne autre imperfection ; ſoit pour la groſſeur de ſa teſte, ou pour l'opiniaſtreté de ſon Eſprit. Il eut neantmoins vn auantage de nature ſur Childeric & ſur Pepin : puis que par ſa mere il ſortoit du ſang des Empereurs d'Allemagne, eſtant fils d'*Auoye* de Saxe, fille de l'Empereur Henry premier ſurnommé *l'Oiſeleur*. *Capet* pour lors encore ſeulement Duc de France fit voir ſa valeur au ſiege de Dijon, pour le ſeruice du Roy Lotaire ſon Prince : & depuis il ſignala ſon courage contre l'Empereur Otton deuxiéme. Mais il montra bien dauantage ce qu'il eſtoit, à la mort de Louis cinquiéme, dernier Roy de la Race des Carliens, qui mourut ſans enfans ; lors qu'il fut queſtion de rem-

ılir la place du deffunt ; & que les 'rançois pretendirent ne pouuoir receuoir à la Couronne Charles Duc e Lorraine frere du Roy Lothaire. ls en auoient iugé ce Prince incapaıle aux Etats generaux, comme estant 'assal & confederé des Allemans leurs nnemis declarez : raisons par lesuelles ils pretendoient, selon leurs ɔustumes, que Charles s'en estoit :ndu indigne. Alors dans cette au:e necessité du Royaume, on vid les tats generaux deferer le Sceptre au 'uc HVGVES *Capet*, par vne estiıe generale, & par vne élection vuerselle : bien loin d'y auoir eû auıne violente entreprise contre les ings de Dieu, ny aucune rigueur ıreille à celle des établissemens des 'emieres Races. Le Prince paruint nsi par des voyes bien differentes des ıtres à vne Monarchie legitime, aunt qu'elle le pût estre dans cette connéture, & pour le dernier changeent qui deuoit iamais arriuer dans ce ɔyaume.

HVGVES *Capet* auoit eu aussi d'autres grez que les deux chefs des premie; Races, pour monter au Throsne.

Car comme nous auons fait voir, le Roy CHILDERIC n'y estoit arriué que par les seules incursions de Merouée son Pere; desquelles se conseruant la possession, il auoit tasché de s'asseurer le Titre, sans autre droit que celuy d'heritier du Conquerant. Le Roy PEPIN auoit aussi en la seconde Race succedé immediatement aux desseins de Charles *Martel*; & n'auoit point eu d'autres dispositions à la Monarchie, que les ambitieux projets de son pere, qu'il accomplit peut-estre par le suffrage de ses creatures; mais plus certainement par la captiuité du Titulaire legitime. Quant à HVGVES *Capet* il auoit eu pour preiugez de sa grandeur l'Election generalle du Roy Eudes son Grand Oncle, & son glorieux Regne de dix années. Il auoit en suite pour Titre specieux les pretensions fauorables, le couronnement mesme, & le regne actuel d'vn an du Roy Robert son grand-pere. Il auoit encore pour moyens de sa grandeur, la domination & le gouuernement tout Royal de Hugues *le Grand*, ou *l'Abbé* son pere; qui par prudence autant que par modestie, auoit refusé de prendre la place de ses

redeceſſeurs ; qui auoit mieux aymé
ppeller Louis *d'Outremer*, le Roy le-
time, que de le deuenir luy-meſme :
qui enfin (ſelon les autheurs anciens)
ceut encore depuis le don du Royau-
e par Louis cinquiéme ; qui le pria en
ourant d'accepter ſa Femme , & ſa
ouronne. A tous ces diuers degrez, ſi
n ioint l'élection nouuelle des Fran-
is en faueur de Capet , au defaut
vn Prince capable de ſucceder ; & la
deſte condeſcendance qu'il apporta
ét honneur, ſans action violente , &
s brigue de ſa part, & meſme auec
ugnance dans les commencemens :
iugera facilement que le couronne-
nt de celuy-cy a eſté plus agreable
François que celuy de Childeric ;
moins cruel enuers les Souuerains
celuy de Pepin. Mais on aura prin-
ilement cette opinion , ſi l'on conſi-
e ce qu'aucun hiſtorien n'a point re-
é iuſques à preſent : Sçauoir, que
arles Duc de Lorraine ne ſe mit
it du tout en poſſeſſion de la Cou-
ne, comme il deuoit ; & qu'il ne ſe
imais proclamer ny ſacrer Roy par
artiſans, durant toutes ſes guerres
re *Capet* : mais qu'il ſe contenta

ſeulement de pretendre qu'il deuoit eſtre reconnu pour le Succeſſeur du dernier Roy. Preuue infaillible du Decret & de la Volonté du Ciel, qui permit ainſi qu'il s'abſtint, & qu'il manquaſt de receuoir l'honneur de l'Onction, & du Charactere Royal, pour rendre moins odieux le changement de la Monarchie qu'il auoit deſtinée à *Capet*, contre le droit apparent de l'Heritier naturel : duquel neantmoins les Fils ne laiſſerent point à la fin de Poſterité maſculine, quoy que l'on ait voulu dire au contraire.

L'établiſſement illuſtre & legitime du nouueau Roy HVGVES Capet, fut ſuiuy d'vn Regne tres-pieux & tres-excellent; & de la deffaite de pluſieurs petits Tyrans qui s'eſtoient preualus de la decadence des Roys *Carliens*. Ce Regne fut auſſi remarquable pour la conqueſte de l'Artois, & d'vne partie de la Flandre, pour la punition des entrepriſes du Comte Arnoul le ieune; & enfin par diuerſes victoires que *Capet* obtint contre Charles de Lorraine. Tous ces auantages font aſſez voir la valeur de ce nouueau Roy : comme ſes grandes charitez, & la qualité qu'il a

obtenuë

obtenuë de *Defenseur de l'Eglise*, iustifient sa pieté, sa prudence, & sa capacité de regner. Toutes ces vertus mises ensemble luy peuuent iustement acquerir le Titre que les bons Historiens luy donnent, de RESTAVRATEVR DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, & non pas celuy que le vulgaire luy imposé d'*Vsurpateur de la Couronne de ses Souuerains*.

CONCLVSION DES *Paralleles des trois Races des Roys de France.*

DISCOVRS SIXIESME.

CE sont les principales oppositions des trois Races de nos Roys, e l'on n'auoit pas si fort conside-s iusques à cette heure; & dont on t tirer les autres qui regardent la ndeur des Descendans; la durée eur Monarchie; le lustre des bran-s Royales, Imperiales, ou Duca-

les, qui sont sorties de ces trois Arbres augustes; les Alliances des femmes; les merites, la pieté, & la valeur des Princes qui sont issus de ces trois Maisons; le nombre des Potentats qui en sont descendus: & enfin tous les autres auantages particuliers & communs qui peuuent former la comparaison des trois Familles Royales; où la preference se trouuera toûjours confirmée en faueur de la troisiéme Race, & des Descendans de ROBERT *le Fort*. Mais comme ces dernieres prerogatiues ont esté excellemment traitées par quelques historiens, principalement par les Sieurs de Sainte-Marthe; Il seroit inutile, & il y auroit mesme de la temetité d'entreprendre icy d'encherir sur de si excellens personnages. Il suffit de renuoyer le lecteur curieux à leur histoire, & de tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet, auec ce que nous y auons posé pour fondement, c'est assez de conclure necessairement auec eux, *Que la Race du Grand Robert le Fort est la plus augustes des trois Lignées, & sa Do-*

nination la plus Iuſte , & la plus legi-
ime ; Que par Droit, & par Excel-
ence elle fait ſans difficulté la meil-
eure partie de la Monarchie Françoi-
e ; Qu'elle paſſe l'vne & l'autre des
eux Races precedentes, & meſme tou-
es les deux jointes enſemble. Ainſi a-
ec beaucoup de raiſon nous pouuons
ous renfermer dans l'étenduë des
ente trois Roys de cette Maiſon ,
our donner la vraye Hiſtoire des Prin-
paux Miniſtres de l'Etat François,
omme eſtans les Miniſtres qui ont ſer-
 ſous les Roys de la Monarchie, qui
ule peut eſtre appellée Telle , emi-
mment & auec auantage.

Mais ſi l'on adjoûte à toutes les au-
es conſiderations , celle du Regne
 noſtre Inuincible Monarque , qui
mine heureuſement auiourd'huy:
l'on conſidere l'Empire François par
merite de celuy qui le poſſede iu-
nent , & duquel l'heureuſe poſte-
 le doit conſeruer , ſelon les pro-
Tes du Ciel , iuſques à la ſeptiéme
eration ; c'eſt à dire iuſques à des
cles infinis : Il n'y aura plus aucu-
apparence de raiſon de conſiderer

vne autre Maiſon que la ſienne; ny de reconnoiſtre vn autre *Monarchie Françoiſe*, que celle qui nous a donné vn Roy ſi Grand par ſes Trauaux, ſi Redoutable par ſes Armes, & ſi Loüable par ſa Iuſtice.

